

pas être une défense adéquate. Toutefois, je ne pense pas que le seul fait de recourir au désarmement apporte une solution à nos problèmes.

Cinquièmement, le pouvoir politique reste, en pratique, avec sa puissance militaire, surtout dans les mains de classes qui se livrent au pillage, et c'est pourquoi la politique nationale ou internationale est dominée par des mouvements qui n'ont absolument rien d'idéaliste.

Sixièmement, je refuse, comme individu, de prendre part ou d'aider à une guerre, et pourtant je suis citoyen d'un pays qui croit encore en la force, et il me faut, comme mandataire public, enregistrer mon vote sur une alternative dont les deux propositions sont d'ordre militaire.

Dans de pareilles conditions, dans le monde des affaires, il faut aujourd'hui chercher à garder ses propres convictions, ne jamais perdre de vue le but ultime, tout en préconisant des mesures qui ne pourraient qu'améliorer les choses. Il faut accepter le demi-pain et donner son appui à des initiatives qui, tout en allant à l'encontre de ses principes, restent cependant un progrès véritable dans le sens du bien-être général et de la moralité publique. Je suis, par exemple, contre la peine capitale, mais plutôt que de voir une femme déchirée en deux, la tête arrachée du tronc, comme cela vient de se produire à Montréal, tout récemment, lors d'une pendaison, je donnerai mon vote en faveur de la chaise électrique, de la *lethal chamber* ou même de la hache, sans doute. Une société récemment organisée pourrait se passer de la gendarmerie, mais dans une société quasi-barbare comme celle que nous avons, je préfère la gendarmerie aux bandits et aux "vigilantes". Ainsi, dans les relations internationales, jusqu'à ce que la guerre soit répudiée de fait et avec sincérité comme instrument de politique nationale, une gendarmerie internationale convenablement administrée, si c'était possible, deviendrait préférable à l'anarchie mondiale. Cette déclaration délimite plus ou moins le point de vue auquel je me place pour étudier la politique extérieure du Canada.

C'est une chose assez curieuse que nous, les Canadiens, ayons été si indifférents touchant les questions de politique étrangère. C'est peut-être dû à un certain nombre de causes. Pendant des années, nous avons été pour ainsi dire isolés du principal courant des événements mondiaux. Nous avons toujours été en bons termes avec nos voisins du Sud. De l'époque où le Canada n'avait que le statut de colonie, nous avons hérité d'un complexe d'infériorité qui abandonne au Royaume-Uni le soin de régler les questions de haute poli-

tique. En dépit de tout cela toutefois, ainsi que l'a signalé l'honorable député de Labelle, nous avons été entraînés à participer à la Grande guerre; nous avons sacrifié près de 60,000 de nos jeunes gens et avons accumulé un fardeau de dettes insupportable.

Avant de discuter des lignes de conduite d'ordre plus général, je désire offrir quelques suggestions pratiques. A mon avis, nous devrions créer un ministère des Affaires étrangères distinct qui serait dirigé par un spécialiste en ce qui regarde les affaires de la Société des Nations. En second lieu, le comité des relations internationales et industrielles, ou un nouveau comité que nous pourrions créer, devrait consacrer tout son temps à l'étude des rapports provenant des ambassades et des légations, de la Société des Nations et des conférences impériales; ce comité pourrait ensuite recommander à la Chambre les mesures les plus efficaces que nous pourrions prendre pour avancer la cause de la paix. De plus, il me semble que nous devrions offrir notre coopération à la Société des Nations afin de réglementer l'exportation des matériaux de guerre. Voilà qui est dans le même ordre d'idées que la motion que j'ai présentée, l'année dernière, concernant l'exportation du nickel. Nous devrions en outre accroître l'appui que nous donnons à la Société des Nations. Voilà l'une des suggestions que j'ai faites, l'autre soir, lorsque nous en étions à l'examen des crédits affectés à notre défense nationale. Plus que cela, je crois que nous pourrions très bien remettre à l'étude la proposition qu'a faite mon honorable amie la représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail), c'est-à-dire la création de bourses d'étude internationales. En agissant ainsi, nous pourrions faire beaucoup afin d'encourager l'amitié et la bonne entente internationales. Et encore une fois, j'imagine qu'il y aura lieu de nous blâmer de causer des frictions internationales, à moins que nous n'insistions pour maintenir les droits de race et de religion des minorités parmi les habitants du Canada. Voilà encore une question que j'ai préconisée à maintes reprises dans cette Chambre.

Et maintenant, venons-en aux facteurs dont il faut tenir compte lorsqu'il s'agit de déterminer la politique étrangère que doit suivre le Canada. En premier lieu, il faut tenir compte de nos relations avec les Etats-Unis. L'honorable député de Labelle a parfaitement raison, suivant moi, lorsqu'il insiste sur le fait que le Canada existe sur le continent nord-américain. Cette situation doit être un facteur dirigeant en ce qui regarde notre politique étrangère. Pour la plupart d'entre nous, il est inconcevable que la guerre puisse jamais éclater entre les Etats-Unis et le Canada. Au cours d'un banquet public, il y a une couple